

DECHETS : Nouvelle étape franchie pour la réalisation du projet Cigeo

Une nouvelle étape a été franchie pour la réalisation du projet Cigéo de stockage de déchets radioactifs sur la [COMMUNE DE BURE](#) / **T** : 03.29.75.91.65 (Meuse). En effet, la proposition de projet de loi (PPL) sur les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue a été entérinée, avant-hier soir à l'[ASSEMBLEE NATIONALE](#) / **T** : 01.40.63.60.00, après 4h00 de débat. Concrètement cette loi, approuvée à l'unanimité moins 3 voix écologistes, valide le lancement de « la phase industrielle et expérimentale pilote » du futur centre d'enfouissement Cigéo. www.assemblee-nationale.fr